



L'infection à SARS-CoV-2 chez les visons d'élevage – Nécessité d'une approche proactive et anticipative de type « *One Health* » en Belgique.

Document validé par les membres du RAGCA le 03/11/2020

Contexte

Depuis l'apparition de la COVID-19 chez l'homme puis des premiers événements d'infection par le SARS-CoV-2 chez des visons d'élevage aux Pays-Bas, plus de la moitié de ce secteur a été anéantie dans ce pays suite aux mesures d'assainissement des exploitations. Malgré des mesures hygiéniques drastiques, de nouvelles infections sont régulièrement détectées. La même situation se produit au Danemark, pays gros producteur de fourrures de vison, ainsi que dans les états d'Utah, du Wisconsin et du Michigan aux Etats-Unis. Une exploitation est aussi positive en Espagne.

L'origine de la contamination des élevages de visons aux Pays-Bas a fait l'objet d'enquêtes épidémiologiques et différentes voies de transmission ont été investiguées (nourriture, véhicules, animaux de compagnie et chats sauvages dans les exploitations agricoles, les matériaux utilisés et même la transmission aérienne ont été examinés) (Oreshkova et al., 2020 ; ProMed-mail, 2020). Bien que les recherches soient toujours en cours, ces investigations n'ont encore donné aucun résultat probant. Cinq clusters d'introduction différents ont été mis en évidence aux Pays-Bas (ProMed-mail, 2020). L'ensemble de ces éléments fait suspecter que l'homme (infecté par le SARS-CoV-2) soit très probablement la source primaire et majoritaire de d'introduction du virus dans ces entreprises.

Dans les 16 premiers élevages de visons affectés aux Pays-Bas, au moins 66 employés et propriétaires (et 11 chats errants) ont été infectés à la suite de la circulation du virus chez les visons. Ces observations montrent que, après transmission du SARS-CoV-2 par l'homme à des animaux susceptibles (zooanthroponose), cette infection peut ensuite se transmettre d'un animal susceptible à d'autres animaux susceptibles pour finalement être retransmise à l'homme (anthropozoonose).



Sur base des recommandations du Risk Assessment Group-Covid Animals (RAGCA) , la Belgique a récemment mis en place un monitoring du SARS-CoV-2 dans les élevages de visons et les résultats sont actuellement négatifs (AFSCA, 2020). Ce qui signifie qu'à ce moment-ci du monitoring, les exploitations belges de visons ne sont pas infectées par le SARS-CoV-2.

Au-delà des aspects particuliers aux visons, l'infection à SARS-CoV-2 est reconnue comme pandémie humaine par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et comme maladie émergente par l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OIE). L'expérience de la gestion du SARS-CoV-2 renforce le sentiment que toute stratégie de contrôle doit être pensée de façon pro-active et préventive. Depuis de nombreuses années, l'OIE et l'OMS prônent la nécessité de l'intégration du concept « One Health » (une seule Santé), notamment dans la gestion des maladies zoonotiques. Selon ce concept, une collaboration poussée doit être atteinte dans l'articulation des mesures de gestion émanant des organisations de santé humaine et animale.

Recommandation du RAGCA

Le RAGCA insiste sur une gestion pro-active et préventive en matière de risque zoonotique associé au SARS-CoV-2. À l'heure actuelle, seuls les mustélidés (famille des furets et des visons) se sont avérés être des animaux à haut risque (Avis 19-2020 du Comité scientifique institué auprès de l'AFSCA). L'évolution de l'épidémiologie de l'infection à SARS-CoV-2 pourrait modifier cette situation. Cette approche concerne actuellement les visons mais doit être étendue à tout animal, qu'il soit de production, de compagnie ou sauvage qui serait reconnu susceptible à l'infection. Selon ces considérations, le RAGCA recommande de préparer des feuilles de routes communes entre médecines humaine et vétérinaire concernant la gestion de cas avérés d'anthropozoonose et/ou de zoonose dans le contexte de l'infection à SARS-CoV-2.



Comme la prévention est la meilleure stratégie en matière de gestion de santé, le RAGCA recommande que, dans le secteur des élevages de visons, toute introduction humaine du SARS-CoV-2 soit évitée. Dans cette optique, l'AFSCA, sur recommandation du RAGCA, a déjà sensibilisé les éleveurs de visons aux mesures de prévention et de biosécurité générale. Dans ce but de prévention, un accès facilité pour le personnel aux tests de diagnostic (que ceux-ci soient de type rapide ou plus classique) est fortement recommandé. Ceci devrait permettre de réduire le risque d'infection humaine et d'éviter une gestion très difficile de situations problématiques comme celles rencontrées par les autorités néerlandaises et danoises.

Au-delà de cette application pratique et actuelle du concept *One Health* à l'infection par le SARS CoV 2 chez les visons, le RAGCA souhaite sensibiliser les autorités à la nécessité d'intégrer ce concept pour toute maladie zoonotique. La collaboration, la proactivité et l'anticipation sont les moteurs des futures stratégies de contrôle de ces maladies à lourd impact économique et sanitaire. De nombreux ponts existent déjà entre médecines humaine et vétérinaire en Belgique. C'est le moment de concrétiser ces opportunités au niveau opérationnel sur le terrain.

Pour le Risk Assessment Group-Covid Animals (RAGCA),

Prof. Dr E. Thiry

Président



Références bibliographiques

AFSCA (2020). Communiqué de presse du 9 octobre 2020. L'AFSCA a mis en place une surveillance active du coronavirus (SARS-CoV-2) chez les visons : les élevages belges sont exempts de la maladie.

Oreshkova, N. et al. (2020). SARS-CoV-2 infection in farmed minks, the Netherlands, April and May 2020. Euro Surveill. 25(23):pii=2001005. <https://doi.org/10.2807/1560-7917.ES.2020.25.23.2001005>.

Park, M., Cook, A.R., Lim, J.T., Sun, Y., Dickens, B.L. (2020). A Systematic Review of COVID-19 Epidemiology Based on Current Evidence. J Clin Med. 9(4), 967. doi: 10.3390/jcm9040967.

ProMed-mail (2020). PRO/AH/EDR. COVID-19 update (445): animal, Netherlands, Denmark, mink, spread, epidemiology.

SciCom. (2020). Potentiel zoonotique du SARS-CoV-2 (agent de la Covid-19 chez l'homme) : risque d'infection de l'homme vers l'animal et de l'animal vers l'homme (Mise à jour au 09/07/2020 de la situation épidémiologique en santé animale) (dossier SciCom 2020/11). http://www.afsca.be/comitescientifique/avis/2020/_documents/Avisrapide19-2020_SciCom2020-11_SARS-CoV-2animaux_000.pdf